



BUDGET COMMUNE
DECISION DE VIREMENTS DE CREDITS
N°2022-01
Budget 2021 - DM n°3

Suite à une régularisation des centimes sur les Intérêts d'Emprunt au chapitre 66, il est nécessaire de prendre une décision de virements de crédits sur le budget 2021 comme suit

DEPENSES	DIMINUTION SUR CREDITS DEJA ALLOUES		AUGMENTATION DES CREDITS	
	<u>Chapitre et article</u>	<u>Sommes</u>	<u>Chapitre et article</u>	<u>Sommes</u>
Dépenses imprévues	Chap 022	0.07	Chap 66 Article 66111	0.07
Intérêts d'emprunt				
TOTAUX	0.07		0.07	

Cette décision sera présentée au prochain conseil municipal.

A Eybouleuf, le 13 janvier 2022.

Le Maire,
Sébastien VINCENT



Accusé de réception en préfecture
087-218706208-20220113-BU-DEC-2022-01-AR
Date de réception préfecture : 13/01/2022